

Information - Avril 2025

# CHANTIER PARTICIPATIF PLANTATION DE HAIE

Sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Saintonge, le vivant reprend racine

Fin avril 2025, un petit groupe de citoyennes et citoyens s'est réuni à la **Ferme est dans l'sac** (Sainte-Gemme) pour participer à un **chantier de plantation de haie**. Un geste simple, mais porteur d'une vision bien plus vaste.

Accompagnée techniquement et financièrement par la Chambre d'agriculture, le département, EAU17 et Terdev, cette plantation collective avait trois ambitions :

- sensibiliser les habitants à l'importance des haies et autres infrastructures agroécologiques (mares, prairies, bandes enherbées...),
- renforcer le maillage bocager en déclin,
- et soutenir concrètement le travail du maraîcher.



## Des haies, oui mais pour faire quoi ?

Bien plus qu'un élément décoratif ou une séparation de champs, les haies - tout comme les mares, les prairies, les fossés ou les bandes enherbées - jouent un rôle crucial dans l'équilibre écologique des territoires. Elles protègent les cultures du vent, limitent l'érosion des sols, captent du carbone, accueillent oiseaux, insectes et auxiliaires... En bref, elles soutiennent une agriculture plus respectueuse du vivant.

En plantant ces haies, les habitants participent activement à la transition agroécologique de leur territoire. Une démarche concrète pour réduire les pressions sur l'environnement, préserver les ressources naturelles, et soutenir une agriculture locale plus résiliente.

Au sein du territoire, les racines s'installent... et avec elles, l'envie de faire germer d'autres projets collectifs pour une alimentation durable.